



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 📠 : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 28 janvier 2022

ANNULATION DE TOUTES LES SANCTIONS !

Depuis plus de 60 ans, notre Confédération a toujours mené avec âpreté la lutte contre l'exploitation capitaliste. C'est la raison de notre existence. C'est notre marque de fabrique.

Depuis le mois juillet 2021, nous sommes mobilisés contre l'une des plus violentes attaques qui frappe, pour le moment, une partie de la classe-ouvrière et des professions libérales qui refusent de se soumettre aux dispositions de la loi du 5 août 2021. **Ils sont interdits de travailler !**

Aux suspensions des contrats de travail, se succèdent le licenciement pour les uns et le retrait des conventions pour les autres. Du jour au lendemain, les suspendus se retrouvent sans aucun revenu : pas de salaire, pas d'indemnisation par le Pôle-emploi, pas de minimas sociaux, pas de mutuelle et pas de prévoyance. **Ils sont exclus de tout, alors que les gros patrons ne sont pas sanctionnés lorsqu'ils ne respectent pas la loi !**

Le 02 septembre 2021, dans le cadre de l'unité d'actions, nous avons appelé à la grève et à la mobilisation pour faire aboutir nos justes revendications. En dépit de toutes les actions menées dans les entreprises, dans les administrations et dans les rues, le gouvernement, le Médef et les politiciens ont fait le choix du pourrissement. Pire, l'État a déployé des forces de répression supplémentaires renforcées par des contingents du RAID et du GIGN.

Par contre, à ce jour, aucune réponse n'a été apportée aux travailleurs et à nos camarades en lutte. C'est aussi le cas pour les travailleurs et nos camarades :

- **D'ÉNERGIE ANTILLES** : l'entreprise a fermé ses portes. Tous nos camarades ont été licenciés.

Depuis 20 mois, nos camarades sont mobilisés pour la réouverture de l'entreprise.

- **D'ARCELOR MITTAL** en grève depuis le 06 septembre 2021. A ce jour, aucune négociation.
- **DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE** en grève ou suspendus depuis le mois d'octobre 2021.

Nous essayons un refus catégorique à négocier de la part de l'État, du Médef, et des politiciens. Nos camarades ont raison de se battre.

Pour faire aboutir les revendications de nos camarades, la Confédération Générale du Travail lance un appel à tous ses mandants contrer cette politique anti-ouvrière.

La CGTG appelle tous ses dirigeants, tous ses militants et adhérents à manifester contre cette politique et apporter un soutien concret à tous nos camarades mobilisés **mais aussi pour régler les questions récurrentes telles :**

- L'ouverture des négociations dans les branches professionnelles ;
- L'augmentation des salaires, des minimas sociaux et des pensions de retraite ;
- La lutte contre la précarité ;
- La lutte contre le travail dissimulé ;
- L'empoisonnement au chlordécone ;
- Les sargasses ;
- La vie chère en particulier l'augmentation des prix des produits de première nécessité, des produits pétroliers et du gaz ;
- La collecte des ordures ménagères ;
- L'organisation du transport de passagers...

**MARDI 1^{er} FÉVRIER 2022 A 08H30 DEVANT LA SOUS-PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE
A 14H30 DEVANT LE TRIBUNAL DE POINTE-A-PITRE : PROCÈS de Gaby CLAVIER.**

TOUS MOBILISÉS LE MARDI 1^{er} FÉVRIER 2022